

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 47006

POMONA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.567.380 €
3, avenue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY
552 044 992 RCS NANTERRE

Extrait de
DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Le 27 septembre 2022, à 14h30, les Membres du Conseil de Surveillance de la Société POMONA, se sont réunis au siège, sur convocation, qui leur en a été faite par Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, par courriel en date du 21 septembre 2022.

Ont assisté à ce Conseil :

- Monsieur Jean-Baptiste DEWAVRIN, Président
- Monsieur Philippe BARBIER, Vice-Président,
- Monsieur Olivier BENOIST
- Madame Carole DEWAVRIN
- Monsieur Hugues DEWAVRIN
- Monsieur Patrick DEWAVRIN
- Monsieur Samuel DEWAVRIN
- Madame Laure HAUSEUX
- Madame Constance LUPINACCI-DEWAVRIN
- Madame Jacqueline FOUCARD, Elue représentant du CSEC
- Madame Nathalie DAHAN, Membre représentant les salariés du Groupe
- Monsieur Bruno MANTOVANI, Membre représentant les salariés actionnaires

Madame Laura MITTERRAND, absente, a donné pouvoir au Président pour la représenter.

La majorité des membres étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Gérard HIGUINEN, Censeur, dûment convoqué, assiste à la réunion.

Monsieur Eric DUMONT, Président du Directoire, assiste à la réunion.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme Secrétaire pour la présente réunion.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Démission d'un Membre du Conseil représentant les salariés

Il est rappelé que Monsieur Nabil GUETARI, Membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, qui occupe la fonction de Responsable Trafic Nuit de la succursale TerreAzur de RUNGIS (94), a été désigné le 23 mars 2022 par le Comité Social et Economique Central (CSEC) pour effectuer un mandat de deux ans au sein du Conseil.

Monsieur Nabil GUETARI, nous a notifié, le 20 septembre dernier, la démission immédiate de ses fonctions de membre du Conseil représentant les salariés pour raisons personnelles. Son mandat au sein du Conseil a donc pris fin le 20 septembre 2022.

Conformément aux dispositions du Code de commerce et aux statuts de la Société, le Comité Social et Economique Central (CSEC) de la société devra procéder à la désignation d'un nouveau membre du Conseil représentant les salariés.

Le Conseil prend acte de la fin du mandat de Monsieur Nabil GUETARI au 20 septembre 2022.

Il donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

* *
*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et un Membre du Conseil.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le 6 octobre 2022

Eric DUMONT
Président

A blue ink signature of Eric Dumont, written in a cursive style, positioned below the printed name and title.